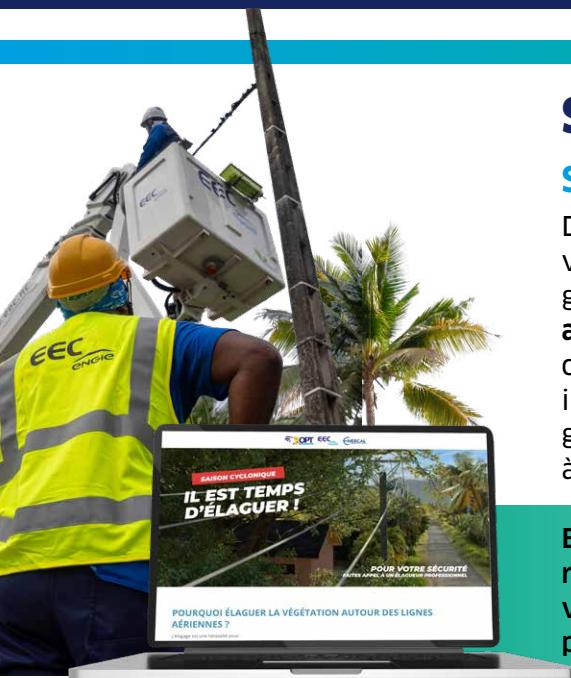


LA LETTRE EEC N°41

Décembre 2025



Sensibilis'Action

Saison cyclonique

Dans la zone pacifique, la **saison cyclonique** s'étend de novembre à avril, cette menace est un risque majeur et peut engendrer d'énormes dégâts. Pendant cette période, l'**élagage des arbres est essentiel pour éviter ces dégradations**. Pour réduire ces incidents (ruptures de câbles, chutes de poteaux...) EEC vous invite à **faire appel à des professionnels** pour procéder à l'élagage, l'étage ou l'abattage des arbres situés sur les propriétés à **proximité des branchements et réseaux**.

En tant que locataire ou propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien de votre végétation. Toutes les informations et bonnes pratiques sont accessibles sur : www.securite-elagage.nc



Revaloris'Action

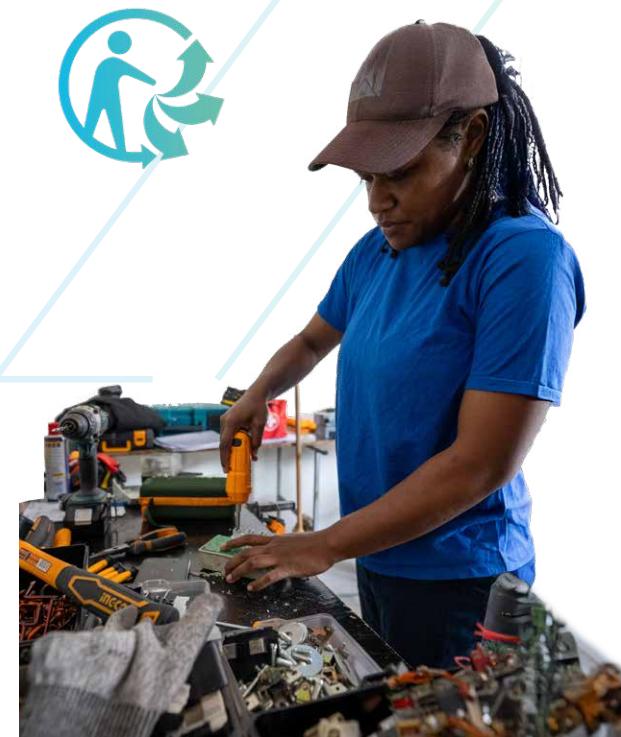
EEC ENGIE agit pour la réduction des déchets

Du 22 au 30 novembre, EEC participe à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), consacrée aux DEEE*. Nos actions concrètes :

- ✓ **Réemploi des compteurs électriques** avec HANVIE, ACTIVE et le Lycée du Mont-Dore
- ✓ **Remise en état du matériel informatique** par La Ressourcerie pour des dons solidaires
- ✓ **Tri des bureaux** et réemploi via Circuitpro.nc
- ✓ **Revalorisation des supports papier** auprès des agriculteurs et création d'objets. Ces initiatives favorisent l'économie circulaire, l'inclusion sociale et la réduction des déchets, sous le label ADEME.

Ensemble, donnons une seconde vie aux matériaux et créons de la valeur locale !

*Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

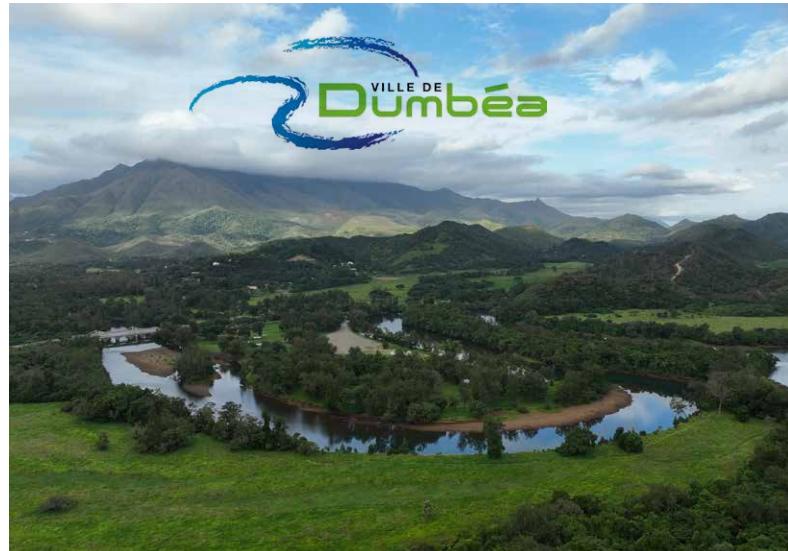


Fidélis'Action

La Ville de Dumbéa renouvelle et étend son partenariat avec EEC

À compter du 1^{er} janvier 2026, la Ville de Dumbéa confie à EEC ENGIE la gestion du réseau public de distribution d'électricité pour la zone couvrant notamment **Rivière Salée, Auteuil, Tonghoué, Les Koghis et plusieurs nouveaux quartiers de L'Ermitage, Dumbéa rivière jusqu'à Katiramona et Val Suzon**. Ce contrat, conclu pour 20 ans, s'inscrit dans le cadre du renouvellement des concessions attribuées par le conseil municipal le 23 octobre dernier. **Ce changement n'entraîne aucune modification des tarifs de l'énergie ni des conditions de fourniture.**

Pour accompagner les habitants, EEC met en place une FAQ en ligne, un numéro vert (05 36 36) et des permanences d'information.



Délég'Action

Mont-Dore renouvelle son contrat de délégation avec EEC



Le 25 juillet 2025, la Ville du Mont-Dore a signé avec EEC ENGIE un nouveau contrat de délégation du service public de distribution et de fourniture d'électricité, pour une durée de 15 ans à compter du 1^{er} août. Présente depuis plus de 55 ans sur la commune, EEC poursuivra ses missions essentielles : fourniture d'électricité, entretien, renouvellement et extension des réseaux. Ce partenariat s'accompagne d'objectifs ambitieux : **réduire de 25 % les temps de coupure d'ici 2030** grâce à des outils de supervision innovants et à l'automatisation des réseaux. Le contrat prévoit aussi une meilleure accessibilité des services avec une nouvelle agence dans le Sud, la gratuité de nombreux frais et la suppression de l'avance sur consommation pour les nouveaux abonnés. Enfin, il renforce la **transition énergétique locale** (développement du solaire et autoconsommation), la **résilience des réseaux face aux cyclones** et la **digitalisation des services** pour une relation client modernisée.

Partageons plus que de l'énergie

SUR



www.eec.nc



Nouméa - Dumbéa - Bourail
Lifou - Koumac - Canala - Thio
Kaala-Gomen - Mont-Dore

15 rue Jean Chalier - BP F3
98 848 NOUMÉA CEDEX
clientele.eec@engie.com

